

Centre de Formation

Durée

3,00 jour(s)

21:00 heures

Public

La formation s'applique à tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant renouveler son habilitation HN1

Objectifs de la formation

- Mettre en œuvre les règles de base de la culture sûreté et les dispositions spécifiques aux interventions sur des Éléments Importants pour la Protection des intérêts en lien avec la Sûreté nucléaire (EIPS) et en lien avec la protection des intérêts lors de son intervention.
- Adapter son comportement à chaque risque identifié en appliquant les dispositions décrites dans l'analyse de risques de son chantier : incendie, sécurité générale, assurance de la qualité, environnement.

Programme

- La politique de protection des intérêts
- La culture sûreté nucléaire
- Le Recueil de Prescriptions du Personnel
 - Incendie - Explosion
 - Environnement
- Le fonctionnement d'une centrale REP
- Le repérage des locaux et des matériels
- Les règles d'assurance de la qualité pour Intervenant : NT 85-114
- Les Pratiques de Fiabilisation de l'Intervention
- Les arrêts de tranche
- La qualification des matériels aux conditions accidentelles
- Les risques liés aux DMP, MTI et FME
- Les requalifications
- La mise en situation sur chantier-école portant sur l'ensemble des domaines précités

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- Chantier-école possédant l'agrément EDF

Prérequis

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 1 en cours de validité
3. Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) CSQ en cours de validité